

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



000355

N° /MJSC/DA/TDB/okt

MINISTRE DE LA JEUNESSE
DES SPORTS ET DE LA CULTURE

Le Ministre

Dakar, le

31 MAI 2024

COMMUNIQUE

C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le rappel à Dieu de **Monsieur Mansour SECK**, artiste, musicien, co-fondateur et membre du groupe « DANDE LENOL », ce jeudi 30 mai 2024 à Dakar, à l'âge de 69 ans.

Monsieur SECK était bien plus qu'un chanteur ; il était le gardien d'un riche patrimoine culturel, un ambassadeur de la voix Halpulaar, et un compositeur dont les mélodies continueront de résonner dans nos cœurs longtemps après son départ. Sa contribution à la musique a non seulement enrichi le répertoire du groupe « DANDE LENOL », mais a également marqué de nombreuses générations de mélomanes à côté de son ami et binôme Baaba MAAL.

En ces moments de profonde douleur, nous nous unissons pour rendre hommage à cet artiste exceptionnel.

Au nom de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République et premier protecteur des arts et des lettres, du Chef du gouvernement, Monsieur Ousmane SONKO, ainsi que de toute la communauté artistique, j'adresse mes plus sincères condoléances à la famille de Monsieur Mansour SECK, à ses amis proches, et à tous ceux qui ont eu le privilège de connaître cette grande âme.

Repose en paix, Maître. Que ton héritage musical continue de vivre dans chaque note et chaque chanson que tu as partagées avec le monde.



Rond-point Place de l'ONU, Bd Dial Diop x Boulevard Canal IV (ex locaux Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat) BP 400 Dakar

Khady Diène GAYE